



Mécanicien / Mécanicienne en protection-incendie

Description du métier

- Installe, procède à la réfection, modifie, répare et entretient des systèmes de giclement automatique, dont la tuyauterie et les autres appareillages utilisés pour prévenir et combattre les incendies;
- Applique des procédés de préparation, d'assemblage, d'installation et de raccordement de la tuyauterie et des accessoires, ainsi que d'activation, de vérification et d'inspection des systèmes.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en mécanique de protection contre les incendies et présenter une garantie d'emploi d'un employeur inscrit à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de trois mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les quatre périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (8 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématique, d'hydraulique et d'électricité;
- Savoir interpréter des plans et des devis techniques;
- Faire preuve d'autonomie et d'un bon esprit d'analyse;
- Avoir le sens de l'organisation;
- Avoir une bonne condition physique;
- Être capable de déplacer des objets lourds;
- Pouvoir travailler sur des échafaudages.

Salaire annuel moyen

Apprenti*	26 422 \$
Compagnon**	57 762 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	67 733 \$
Proportion***	84 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2014, pour les 12 mois suivant leur admission.

** Salaire moyen, en 2015, des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.

*** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2015.

Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2011-2014	2015
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	82	60
Taux de placement des diplômés*	94,1 %	n. d.

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Les nouveaux diplômés sont interrogés quant à leur situation d'emploi au 1^{er} juin suivant l'obtention de leur diplôme.

Salaire horaire* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	19,00 \$	19,01 \$	17,83 \$
2 ^e période	22,79 \$	22,81 \$	21,39 \$
3 ^e période	26,59 \$	26,61 \$	24,96 \$
4 ^e période	32,29 \$	32,31 \$	30,30 \$
Compagnon	37,99 \$	38,01 \$	35,65 \$

* Salaire en mai 2016.

Volume de travail par secteur

Institutionnel et
commercial 93 %



Génie civil
et voirie 1 %
Industriel 6 %

Perspectives d'emploi



- On a dénombré 1 160 mécaniciens en protection-incendie en 2015. L'emploi est plutôt stable depuis quelques années. Les travaux sont peu saisonniers, ce qui permet à la main-d'œuvre de travailler davantage. Il y a près de 126 employeurs qui embauchent des mécaniciens en protection-incendie. Les 10 plus importants employeurs réalisent plus de la moitié des travaux;
- Le travail s'effectue principalement dans le secteur institutionnel et commercial. Le volume de travail dans ce secteur devrait faiblir au cours des prochaines années. L'entretien préventif régulier, destiné à réduire les risques et les coûts associés aux pannes causées par les systèmes, augmente les débouchés pour ce métier;
- Ce sont 60 nouveaux apprentis qui sont entrés dans l'industrie en 2015, dont près de 77 % étaient diplômés d'une école professionnelle. Les apprentis gagnent en moyenne 26 400 \$ la première année. Lorsqu'ils accèdent au statut de compagnon, le salaire annuel moyen atteint 67 700 \$, parmi les compagnons effectuant au moins 500 heures de travail. La moyenne annuelle d'heures travaillées est une des plus élevées des métiers;
- Bien qu'une légère baisse de la demande soit envisagée, les perspectives d'emploi demeurent plutôt bonnes en raison du roulement notable de la main-d'œuvre, ce qui créera des besoins de relève. Par contre, la moyenne d'âge des mécaniciens en protection-incendie est parmi les plus basses de l'industrie. Par conséquent, les besoins de remplacement de la main-d'œuvre âgée sont encore limités.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Mécanique de protection contre
les incendies (5312)

Durée de la formation : 900 heures

Préalables scolaires : Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans la région suivante :

- Laval



Pour connaître les établissements
publics autorisés à offrir ce programme
d'études, veuillez consulter le site
inforoutefpt.org

Salariés actifs en 2015

Abitibi-Témiscamingue	11
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	26
Côte-Nord	8
Estrie	33
Île de Montréal	95
Laval-Laurentides-Lanaudière	430
Mauricie-Bois-Francs	38
Montérégie	228
Outaouais	19
Québec	188
Saguenay-Lac-Saint-Jean	43
Extérieur et Baie-James	41
Total	1 160

Nombre de femmes actives dans le métier 5

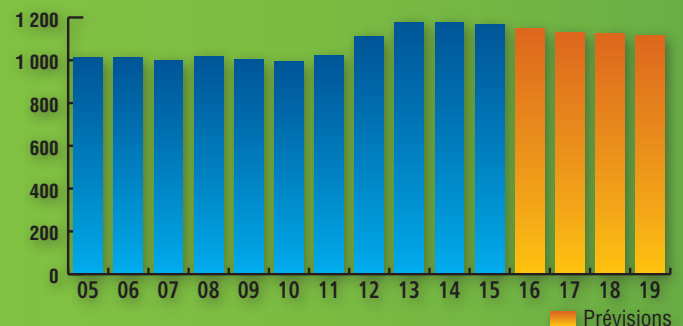
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Mécanicien en protection-incendie	20 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2005-2019



Âge de la main-d'œuvre en 2015

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	28	72 %	27 %	1 %	440
Compagnon	41	12 %	80 %	8 %	720
Total des mécaniciens en protection-incendie	36	35 %	60 %	5 %	1 160
Ensemble des métiers et occupations	39	27 %	58 %	15 %	153 040